***DEMANDE DE PERMIS D’URBANISME***

***AVIS D’ENQUETE***

L’Administration communale fait savoir que la SPRL Centre thérapeutique du Montalant, rue de Roubaix 265-267 à 7700 MOUSCRON,

a introduit une demande de permis d’urbanisme ayant trait à un terrain sis **rue de Roubaix, 265-267 à 7700 Mouscron, section C, n°355h3, 355m2 et 355g3**.

Le projet consiste en **la réaffectation d’un bâtiment commercial en centre thérapeutique.**

**L’enquête est réalisée conformément à l’article 330 11° et 114 du CWATUP.**

Le projet déroge au Règlement communal d’urbanisme approuvé en date du 20/12/2016 pour les motifs suivants :

* Article U.2.4. : gabarits – U.2.4.1. : emprise des constructions
* Article U.2.12. : zone de cour et jardins
* Article U.2.13. : stationnement et garage

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal – rue de Courtrai 63 à 7700 Mouscron **du 8 au 22 janvier 2018**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 22 janvier 2018 de 9 heures à 11 heures au Service Urbanisme – rue de Courtrai, 63 à 7700 Mouscron.

Le dossier peut être consulté au Service Urbanisme, rue de Courtrai, 63 à 7700 Mouscron, chaque jour ouvrable de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi jusque 20h00 sur rendez-vous uniquement.

A Mouscron, affichage le 5 janvier 2018.

La Directrice générale, La Bourgmestre,

(sée) N. BLANCKE (sée) B. AUBERT